

Mesdames et Messieurs les élus de Mayotte,

Depuis plusieurs mois, notre syndicat met en avant les nombreuses difficultés rencontrées au quotidien par nos collègues dans l'exercice de leur fonction de policier au sein du département de Mayotte.

Voilà bientôt un an et demi que le plan sécurité Mayotte a été élaboré. Force est de constater que peu de points ont été réalisés.

Alliance Police Nationale, organisation majoritaire, vous fait part de ses revendications Pour répondre à l'exigence de sécurité de la population de Mayotte et aussi aux inquiétudes des policiers quand à leurs conditions de travail.

Le plan sécurité Mayotte de juin 2016, prévoyait l'arrivée immédiate de 76 policiers et 26 adjoints de sécurité. Si le nombre des ADS (Adjoint de sécurité:agent contractuel) a bien été réalisé, celui des policiers actifs devant renforcer les structures policières de Mayotte n'a pas été encore pleinement atteint. Il est à noter qu'un an plus tard, la quasi-totalité des ADS est partie en école de police et que des projet pourtant financés ne voient pas le jour (bateau de la PAF,

I)- DDSP

Nous allons faire face à une pénurie de collègues notamment des OPJ à la BSU de la DDSP déficit de 5 fonctionnaires formés par rapport à l'année précédente .

Il en est de même concernant le manque de matériel suite à la création d'un nouveau service (GSP), deux véhicules étaient prévus à la création de ce service aucun n'est arrivé et on suppléait donc avec des véhicules réservés BAC (brigade anti-criminalité)

Les projets immobiliers présentés dans le plan sécurité Mayotte ne sont toujours pas mis en œuvre, il devient urgent de commencer les travaux afin de pouvoir travailler dans de meilleures conditions.

Nous attendons aussi la mise en place de l'unité canine qui devrait voir pleinement le jour avant en d'année à début 2018.

Même si les faits de voie publique sont en diminution sur la circonscription de Mamoudzou il n'en est pas de même partout. La présence policière sur la voie publique doit être constante et donc plus importante pour prévenir les actes d'incivilités et de délinquance et sécuriser efficacement la voie publique, au profit du citoyen.

A)- INVESTIGATION

Au 15 août 2017 plus de 3500 faits constatés et plus de 800 faits ne sont toujours pas traités. Il est donc plus que nécessaire de trouver des solutions pérennes afin de traiter un maximum de faits.

Dans le cadre d'une nécessaire structuration des services Alliance Police Nationale Mayotte propose la création d'un quart jour avec un nouveau cycle horaire afin de pouvoir désengorger les différents groupes de la BSU et ainsi traiter d'un côté le flagrant délit et de l'autre les enquêtes préliminaires ou commissions rogatoires.

Avec la création d'un quart jour il y a la nécessité de créer une Sureté Départementale et toutes ses composantes (Groupe d'Atteinte aux Biens Groupe d'Atteinte aux Personnes Groupe de Protection S et GIJEA).

Afin de pouvoir traiter rapidement les faits constatés Alliance Police Nationale souhaite la création d'un Groupe de Voie Publique.

A Mayotte le nombre de vols violences est très élevé, commis par plusieurs bandes de chaque quartier et très souvent sous la menace d'une arme (chombo). La création du groupe de voie publique permettrait de se concentrer plus particulièrement sur ces faits et en interpeller les auteurs, c'est un travail qui demande de la surveillance, des filatures qui sont les missions prioritaires d'un GVP. Cette création recentrerait la BAC sur son cœur de métier, c'est à dire le flagrant délit.

Toutes ces créations, nécessaire à l'efficacité du travail de la police nationale, ne nécessiteraient une dizaine de policiers (confère tableau ci-dessous).

Une coopération technique entre la Police Nationale française et la Police Nationale comorienne est une nécessité absolue dans la lutte contre la délinquance (échange d'information, partenariat) ; ACTIVITE CRIMINELLE ET DELICTUELLE profite de l'échappatoire qu'offre l'absence de coopération régionale vers les pays voisins Comores Madagascar) et aussi pour échapper à leur jugement.

Il faut bien aussi se rendre à l'évidence qu'au vue de la délinquance juvénile de Mayotte il y a un manque criant de structure. Nous pensons qu'il serait nécessaire d'ouvrir un centre éducatif fermé pour apporté un début de répondre à ce fait sociétal.

EFFECTIFS BSU	ACTUELS	PROPOSITION ALLIANCE
STUP		4
GAB	7	7
GAP	5	6
GPS	4	5
GIJEA	4	4
GAJ	6	0
PLAINTES	3	0
GVP	0	5
QUART JOUR	0	8
TOTAL	29	39

B)- VOIE PUBLIQUE LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE, MAINTIEN DE L'ORDRE ET VIOLENCES URBAINES

Malgré une baisse revendiquée des autorités des faits de voie publique il est nécessaire d'envisager de revoir la nomenclature au sein des effectifs de voie publique ; à savoir harmoniser afin de se conformer à ce qui se passe dans d'autres départements ou territoire Outre mer ou alors nous restons dans une configuration sous forme d'exception mahoraise sans effet positif selon nous.

Les brigades anti criminalité jour et nuit ; leurs effectifs doivent rester a minima identique, par contre il serait opportun de revoir les BOPS et le GSP à savoir une création d'une CDI (harmonisation ou création d'un GSP jour et garder un GSP soirée et une BOPS (exception)

Actuellement nous comptons au dernier recensement 220000 habitants à Mayotte. La création d'une compagnie départementale d'intervention permettrait de faire face aux évènements d'ordre public et au maintien de l'ordre en général et de mieux répondre au violences scolaires.

La création d'une CDI pourrait être envisagée en supprimant la BOPS (brigade d'ordre public et de soutien) et le GSP (groupe de sécurité de proximité) ce qui permettrait d'obtenir une CDI à 50 effectifs.

Si nous restons dans une configuration BOPS et GSP actuelle il est nécessaire de créer un GSP de jour et ainsi augmenter le nombre de patrouille, notamment le week-end, sur la circonscription de Mamoudzou. Cela permettra aux brigades de roulement de pouvoir être disponible pour leur mission quotidienne qui est de plus en plus contraignante, avec notamment la garde préfecture.

Police secours :les brigades de roulement ; nous demandons la sanctuarisation des effectifs à un **nombre minimum 12 fonctionnaires par brigade** (jour) et 24 pour la nuit permettant ainsi de pouvoir mener toutes les missions dévolues au roulement (sécurisation, appelle d'urgence,aide et assistance conduite CHM, garde préfecture et tribunal etc.....).

Nous remettons en cause les cycles horaires contraignants facteur de risque psycho-sociaux et demandons la mise en place de cycle adapté au bien être des fonctionnaires de police .

les effectifs du GSP soient équipés comme les effectifs BAC, il faut aussi la mise en place du **plan sécurité publique et la généralisation des gilets porte plaques.Le même dispositif plan BAC.**

Il est impératif de renouveler la totalité du parc automobile de la DDSP, même si nous attendons trois véhicules de transport type SIMO, les véhicules Berlingot sont totalement inappropriés, inadaptés aux conditions de circulation à Mayotte. Les véhicules de police étant très souvent pris à parti par des jets de pierre il est nécessaire que TOUS soient équipés de **protections grillagées pour les vitres comme les véhicules des CRS..**

tous doivent être équipés de pare-buffle afin de pouvoir se dégager rapidement des objets qui entravent régulièrement la circulation lors de barrage installés sur la commune de Mamoudzou cela n'est pas un fantasme mais une réalité vécue par les policiers,

Nous parlons concrètement d'un parc automobile de 5 véhicules sérigraphiés en Dusteur 4x4 Dacia pour les polices secours

Nous demandons une convention pérenne avec un garage agréé pour l'entretien des véhicules

Nous sommes confrontés aussi à l'absence incompréhensible de fourrière agréée pour effectuer notre activité de sécurité routière Mission essentielle s'il en est.

A l'heure où nous rédigeons ce cahier revendicatif, des conteneurs vont être installés dans la cour du commissariat (destruction d'anciens locaux en dure) pour pallier au manque de poste et nous savons déjà que ceux-ci à propos des vestiaires ne seront pas équipés comme prévu (chsct) du système de climatisation ni de ventilation sauf un trou dans l'aération existant le nouveau commissariat acté pourtant dans le plan sécurité Mayotte et précarisation d'accueil du personnel.

Par ailleurs le stationnement des véhicules administratifs et du personnel va se poser aussitôt.

Notre demande en effectif au regard des défis présents et à venir
26 policiers dont 8 OPJ si création CDI

ou

43 policiers si maintien actuel dont 10 OPJ

Le remplacement des 26 Adjoints de sécurité qui nous ont quitté

II)- DDPAF:

A)- LES EFFECTIFS:

La DDPAF Mayotte reste en déficit au niveau des effectifs.

En Septembre 2017 nous compterons 229 fonctionnaires au lieu de 266, il manquera donc 37 fonctionnaires.

Malgré nos alertes syndicales, force est de constater que l'Administration ne tient pas compte de ces besoins.

Le sous- effectif est un « facteur risque » dans le travail et les missions des policiers.

B)- LE MATERIEL:

Les coupes budgétaires entraînent des problèmes concernant l'entretien des véhicules de service mais aussi pour l'achat de gros matériels et petits matériels.

Par exemple, le mobilier dans certains bureaux de la DDPAF mériterait d'être renouvelé, mais aussi dans certaines salles de lieu de vie.

Il faut comprendre que chaque mission entraîne des détériorations inévitables.

Un budget adapté doit donc être prévu pour toute l'année prenant en compte les besoins urgents. Il n'est plus possible pour les fonctionnaires d'entendre parler de restriction de budget "en fin d'année"!!! Comme c'est le cas aujourd'hui!

Le Centre de Rétention Administratif ne dispose que d'un T.C de type Master de 13 places et récemment un Peugeot Partner pour effectuer ses différentes missions, à savoir : le tri-sanitaire, l'éloignement, les présentations au Tribunal Administratif et Tribunal de Grande Instance (audience + JLD).

A ce jour le bus de 33 places budgétisé et payé à hauteur de 83000 euros se fait toujours attendre.

D'autres véhicules affectés au C.R.A sont actuellement inopérants dû à leur vétusté, entraînant de nombreuses pannes.

Il est impératif de prendre en compte les spécificités de l'Outre-mer pour adapter l'achat des véhicules pour Mayotte, les routes non entretenues, une saison des pluies longue où les eaux montent facilement et une période sèche et très chaude qui abîme forcément les véhicules.(Avoir des véhicules climatisés à Mayotte n'est pas un luxe et ce pour le confort de tous).

Malheureusement notre administration oublie trop souvent les spécificités de l'outre mer ce qui a pour conséquence des budgets inadaptés et souvent trop limité au vue des réparations à effectuer à Mayotte. En effet l'approvisionnement en pièce est long et coûteux ce qui augmente le prix des réparations. Le facteur « temps » pour la réparation d'un véhicule est vraiment à prendre en considération à Mayotte.

Le Port de DZAOUDZI:

Les policiers de la DDPAF effectuent des contrôles au port de Dzaoudzi. Ils contrôlent les bateaux de la SGTM qui arrivent ou qui partent d'Anjouan ou de Moroni. Nous vous invitons à être présent, un jour, avec eux, lors de ces contrôles!

Vous pourrez constater: la vétusté du local (Algéco), l'absence de matériel informatique et de contrôle, l'absence d'une aubette de contrôle, l'absence de ligne téléphonique, un mobilier à rénover, l'absence d'hygiène...

Plusieurs revendications ont été faites par notre syndicat concernant le Port de Dzaoudzi.

Des audiences auprès de la directrice de cabinet du Préfet ont été tenues.

Monsieur le Préfet nous avait informés qu'il avait pris attache avec la DCPAF concernant ces différents problèmes. La DCPAF en faisait une priorité!...Aujourd'hui, la situation est la même!...

Est-il normal qu'en situation d'Urgence renforcé, les policiers contrôlent sur une table bancale et deux chaises au milieu de la foule, faute d'aubette de protection, mais aussi sans pouvoir effectuer les fichiers nécessaires.

Il a été aussi signalé que la vétusté et la configuration du port de Dzaoudzi nécessitent une réelle organisation mais aussi rénovation!...lorsque le toit s'effondrera, il sera trop tard!

Est-il normal de laisser les toilettes du port fermées aux passagers, pendant de longs mois, faute de réparation ?

Les policiers qui travaillent dans cet environnement sont donc impactés par de mauvaises conditions de travail d'hygiène et de sécurité.

En cas d'interpellation d'un individu, la situation peut très vite dégénérer par la proximité de la foule de passagers.

Il faut aussi préciser que ce sont les effectifs de l'aéroport qui sont prévus pour les missions au port.

En général, deux fonctionnaires sont affectés sur cette mission, le temps du contrôle...ce qui veut dire deux fonctionnaires en moins pour contrôler l'aéroport.

Toute interpellation ou vérification implique une conduite au poste de l'aéroport!

Nous rappelons que le port doit être soumis à des conditions de sûreté portuaire.

Pour information, 25402 passagers ont été contrôlés en 2015 et ces chiffres sont en hausse en 2016.

Il y a en moyenne 2000 passagers par mois avec une augmentation pour les périodes de Décembre/Juillet et Août allant jusqu'à 4000 passagers par mois.

Encore une priorité de l'Administration qui finalement...n'en est pas une!

Nous demandons l'ouverture du poste PAF toujours attendu au port de Longoni.

L'AEROPORT

Nous rappelons le besoin d'effectif pour l'aéroport, en effet l'augmentation du trafic aérien a pour conséquence l'augmentation du flux de passagers. L'activité migratoire est soutenue et la diversité des missions sensibles impliquent les besoins en effectif.

Un des problèmes majeurs de l'aéroport est l'absence de service de déminage. Jusqu'à Juillet 2017, le protocole en cas de détection d'un objet suspect ou abandonné à Mayotte est inefficace au niveau local à Mayotte. Les démineurs sont les seuls habilités à procéder à la levée de doute (instruction ministérielle du 07 Juillet 2017). La Directrice de cabinet en a fait les frais dans la presse. Pour une levée de doute, il faut attendre le service de déminage de la Réunion, nous vous laissons imaginer les conséquences en cas d'engin explosif avéré.

Nous avons fait des propositions en audience avec la Directrice de cabinet qui en a référé à la DCPAF, notamment pour former du personnel. La réponse a été négative.

Si un protocole a été récemment mis en place pour l'aéroport de Pamandzi, il reste limité en matière d'intervention efficace et rapide.

Les policiers sont les primo-intervenants sur ces missions afin de sécuriser les lieux et protéger les personnes se trouvant à l'aéroport, mais les seuls à pouvoir effectuer une levée de doute ou neutraliser le danger, ce sont les démineurs.

Une solution doit être trouvée, quelle soit policière ou au autre il faut un service de déminage à Mayotte.

LA BRIGADE NAUTIQUE

La législation en vigueur sur l'Action de l'État en Mer et la réglementation de l'O.M.I., confèrent et obligent aux unités de la P.A.F Mayotte un armement spécifique, aussi bien collectif qu'individuel sur leur embarcation :

Ainsi, les 2 embarcations de type Raidco achetés en 2008 dont dispose la PAF, ont leurs structures arrivant en fin de vie (+9 ans).

Les équipements : radar, traceur et moyens radios demandent à être changés car ils s'avèrent être majoritairement hors service. Il en est de même pour les brassières de sauvetage (norme M.I.D – Solas).

Les policiers de la nautique doivent travailler en sécurité dans cet environnement particuliers, or ce n'est pas le cas !

Ils ont besoin d'équipements spécifiques pour ne pas engager leurs vies en mer.

Nous n'avons eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme lors de nos audiences avec le Préfet !

Dans l'état actuel, la brigade nautique ne dispose plus que d'un seul bateau (embarcation vétuste) pour assurer ses missions. Il est nécessaire d'élaborer un plan de prévoyance et de renouvellement des navires et des besoins, afin d'anticiper les délais de commande et de livraison (délai minimum d'une année pour la livraison).

Si aujourd'hui, les Affaires Maritimes cessaient toute complaisance envers l'institution «POLICE» en effectuant un contrôle strict des embarcations, il serait possible que le permis navigation ne soit pas renouvelé.

L'Administration ne doit pas laisser cette situation perdurer car n'oublions pas que la Nautique est une vitrine de la PAF Mayotte.

Dans le Plan Sécurité Mayotte, il avait été acté la construction d'une base avancée de la marine nationale sur l'îlot de m'tsamboro. Actuellement rien n'a été mis en place malgré la budgétisation de deux vedettes police nationale et de l'installation d'un Algéco et d'un ponton flottant. Ces revendications portés par alliance police nationale ne sont ni plus ni moins la réalisation de l'application sans délai du fameux plan de juin 2016.

Il faut savoir que l'îlot de M'Tsamboro est un lieu de passage des ressortissant Comoriens pour immigrer à Mayotte ce qui n'est pas sans poser des problèmes notamment aux agriculteurs qui exploitent l'îlot pour la culture des oranges (victime de vol et de dégradation et création d'un marché parallèle de revente illégal). Afin de leur faciliter le travail il faudrait envisager la mise en place de cartes professionnelles pour ces agriculteurs afin de leur permettre de travailler en toute sérénité quand bien même la présence de la police et de la marine sur cet îlot et permettre ainsi au Gao et autre effectif PAF de retrouver le droit de cité sur ce site sans risquer pour leur intégrité et celle des agriculteurs,

Ilot de M'Tsamboro : porte ouverte du flux migratoire

Nous demandons la mise en place de drone de surveillance(prévu par le Plan sécurité Mayotte) afin de surveiller la principale porte d'entrée de l'immigration à Mayotte avec la mise en place d'une base de commandement afin de pouvoir traiter directement l'immigration clandestine et le sauvetage en cas de nécessité. Il va de soi qu'il est nécessaire de mettre en place des radars afin de pouvoir surveiller les allers et venus dans le canal compris entre Mayotte et Anjouan, **70 kms de la France.**

III)- FORMATION

De Pérenniser la formation OPJ,

Nous proposons qu'il y ait deux formateurs à temps plein afin de pouvoir palier aux manques de formation au sein de la DDSP (cougar vu Lanceur de Balle de défense, tir, Pistolet à Impulsion Électrique Soutien Technique en Intervention)

Nous sommes toujours en attente de l'ouverture du centre de tir de Doujani promis pour 2017.

IV) – SDRT

Le SDRT est une petite entité de la Police à Mayotte mais cependant quelques problèmes subsistent notamment la confidentialité de leurs déplacements. Alliance police nationale propose la mise en place de véhicules de location .

Aussi de moyens mobiliers. Plusieurs fonctionnaires sont obligés de se partager un bureau ce qui n'est pas pour faciliter le travail des fonctionnaires de police

IV)- SOCIAL

Gratuité de la barge POUR TOUS LES POLICERS

Amélioration de la prise en charge des collègues à leur arrivée à Mayotte.

Une aide à la restauration, actuellement absence totale de structure et un budget restauration sanctuarisé pour les services d'ordre.

Nous demandons L'ASA pour tous les fonctionnaires de police travaillant à Mayotte (CSP et PAF).

13 années se sont écoulées depuis l'intégration des policiers municipaux de Mayotte au sein de la police nationale.

Alliance Police Nationale demande l'application du décret d'intégration de la police locale à la Police Nationale avec la reprise de l'ancienneté pour tout les collègues.

**Alliance Police Nationale CFE-CGC
Mayotte 976**